

Rapport du maire sur les faits saillants

Conformément au Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2018 ainsi que le rapport du vérificateur externe. Les états financiers consolidés au 31 décembre 2018 peuvent être consultés aux heures d'ouverture du bureau municipal et le rapport présenté à cette séance ordinaire du conseil municipal sera disponible sur notre site Internet à www.lac-frontiere.ca sous l'onglet La Municipalité / Rapport annuel.

Rapport financier 2018

Les états financiers au 31 décembre 2018 nous indiquent des revenus de fonctionnement de 542 077 \$ et les différentes charges de la Municipalité (dépenses) ont totalisé 565 473 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2018 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 22 941 \$.

Rapport du vérificateur externe

Les états financiers 2018 de la municipalité ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés S.E.N.C.R.L et ont été déposés officiellement par la directrice générale et secrétaire-trésorière pour adoption par les membres du Conseil municipal lors de la séance extraordinaire du mercredi 24 avril 2019. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant le rapport financier, les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Lac-Frontière au 31 décembre 2018.

Les réalisations en 2018

Pour l'année 2018, les principales réalisations ont été :

- Réalisation du Plan d'intervention des conduites de la municipalité et l'inspection télévisuelle
- Aménagement paysager du Parc municipal
- Remplacement du chalet des loisirs
- Nivelage du stationnement de l'Église
- Installation d'un trottoir en face du parc municipal
- Isolation du sous-sol de l'édifice municipal
- Réfection de la sortie de secours de l'Église
- Recherche et réparation de fuites sur les conduites d'aqueduc

Pendant l'année 2019, la Municipalité va terminer les travaux commencés en 2018 tels que le Réaménagement du Parc municipal et l'asphaltage du stationnement de l'Église. La réfection de la rue du Lac Nord et de la rue des Douanes ainsi que des réparations sur les routes locales sont également prévues et la réparation d'un segment des conduites sanitaires sur la rue de l'Église sera réalisée. De plus, des festivités seront organisées pour fêter le centenaire de l'Église.

Projet en développement

Un très beau projet est en développement pour l'année 2019 qui est la Rénovation de l'enveloppe extérieure de l'Église qui consiste à isoler et changer le revêtement extérieur de l'Église. Ce projet est réalisable dans le cadre de la programmation révisée de la TECQ 2014-2018 de la municipalité.

Traitement des élus

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité.

La rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2018, était la suivante :
Le maire recevait un montant de 3 561 \$ la rémunération de la conseillère et des conseillers était fixée à 1 182.72 \$. De plus, une allocation de dépenses était allouée au maire au montant de 1 775.16 \$ et une allocation de dépenses était allouée à la conseillère et aux conseillers au montant de 591.48 \$.

Conclusion

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2018, reflète la situation financière de la municipalité. Les finances de la Municipalité se portent bien et les élus ainsi que l'administration municipale poursuivent leur objectif pour offrir aux citoyens et aux citoyennes une qualité de vie et un centenaire mémorable.

Alain Robert
Maire